

Prix des services de l'Assainissement pour 2010 / 2011

Désignation	H.T. en €	Redevance * Modernisation des réseaux	TTC (dont TVA 5.5%) en €
Abonnement annuel ordinaire	72.36		76.34
Prix du M3 d'eau consommé			
BLANDIN	0.89	0.078	1.021
CHABONS	0.89	0.130	1.076
CHELIEU	0.89	0.078	1.021
DOISSIN	0.89	0.130	1.076
MONTAGNIEU	0.89	0.130	1.076
PANISSAGE	0.89	0.078	1.021
LE PASSAGE	0.89	0.130	1.076
STE BLANDINE	0.89	0.078	1.021
ST DIDIER DE LA TOUR	0.89	0.130	1.076
ST VICTOR DE CESSIEU	0.89	0.130	1.076
VIRIEU SUR BOURBRE	0.89	0.130	1.076
Forfait abonnement annuel (abonnés sans compteur, abonnés dont le rôle ne nous est pas communiqué)	179.16	15.60	205.47
* (Redevance perçue par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse)			
Différents tarifs pour travaux	H.T. en €	TTC en € (TVA 19,6%)	TTC en € (TVA 5,5%)
Raccordement au collecteur d'eaux usées d'une maison existante lors de la pose du collecteur (*) (Maison achevée depuis - de 2 ans - TVA 19.6%) (Maison achevée depuis + de 2 ans - TVA 5.5%)		coût réel	coût réel
Raccordement au collecteur d'eaux usées d'une nouvelle construction (T.V.A 19.6 %) (concerne les propriétaires des immeubles édifiés postérieurement à la mise en service de l'égoût).		coût réel	
Redevance contrôle Assainissement non collectif (TVA 5.5%)	219.90		232.00
Redevance pour diagnostic Assainissement individuel d'un logement existant (TVA 5.5%)	94.79		100.00

Heures d'ouverture des bureaux : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

De 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

SERVICE D'ASTREINTE 24 H / 24 : 06.80.59.58.45

(*) : Travaux de raccordement des locaux à usage d'habitation aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement: Ces travaux sont normalement assujettis à la TVA de 19.6%.

Toutefois, l'art. 279-0 bis du CGI soumet au taux réduit de la TVA les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.